

Chapitre 1

Évaluation et recommandations de politiques au Maroc

Le Maroc ne tire pas suffisamment parti du potentiel de développement offert par les niveaux élevés d'émigration et de transferts de fonds qui caractérisent le pays. Le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) a été mis en œuvre au Maroc entre 2013 et 2017 afin d'étudier, au travers d'une analyse quantitative et qualitative, la relation bilatérale entre les migrations et les politiques publiques dans quatre secteurs clés : marché de l'emploi, agriculture, éducation et investissement et services financiers. Le présent chapitre propose un aperçu des conclusions du projet, en mettant l'accent sur le potentiel de promotion du développement qu'offrent les migrations dans bon nombre de leurs dimensions (émigration, transferts de fonds et migration de retour) et en analysant les politiques sectorielles nationales qui en permettront la réalisation.

Le Maroc est un pays d'émigration nette. Depuis au moins son indépendance en 1956, de nombreux travailleurs et membres de leur famille se sont déplacés vers l'Europe, établissant des liens de plus en plus étroits entre le Maroc et ses voisins européens. À mesure que la diaspora a augmenté, les transferts de fonds, qui représentent une partie importante de l'économie marocaine, ont augmenté. Ces flux ont contribué à façonner le pays, s'accompagnant de nombreuses répercussions positives au plan économique et social. Compte tenu de l'importance de ces flux, le Gouvernement marocain a mis en place des politiques et des institutions novatrices afin que les migrations participent au développement de l'ensemble du pays. Désormais, la question essentielle qui se pose est de savoir comment créer un environnement politique encore plus favorable afin de tirer le meilleur parti des migrations au profit du développement au Maroc.

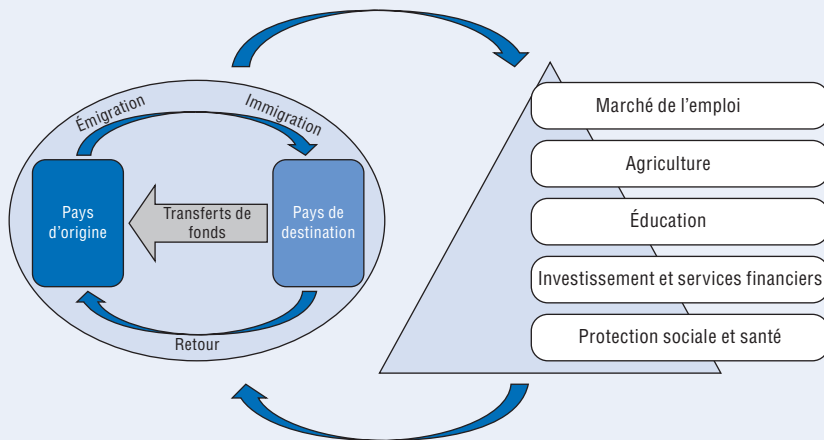
Dans ce contexte, le présent rapport a pour objectif de fournir aux décideurs des données empiriques sur le rôle joué par les migrations dans les domaines politiques importants pour le développement. Il examine l'influence que peuvent avoir sur les migrations les politiques publiques qui ne sont pas expressément axées sur la question (encadré 1.1). Ce chapitre propose un aperçu des conclusions et des recommandations de politiques afin de tenir compte des interactions entre migrations et politiques publiques dans le cadre des stratégies de développement.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?**

En janvier 2013, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a lancé un projet, cofinancé par le Programme thématique des migrations et de l'asile de l'Union européenne, intitulé : **Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD) dans les pays partenaires : études de cas et recommandations politiques**. Ce projet, mené entre 2013 et 2017 dans dix pays à revenus faibles et intermédiaires, visait à fournir aux décideurs des éléments en faveur de l'inscription de la migration dans les stratégies de développement, et à favoriser la cohérence de l'ensemble des politiques sectorielles. Une combinaison équilibrée de pays en développement a été sélectionnée pour participer au projet : Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Géorgie, Haïti, Maroc, Philippines et République dominicaine.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ? (suite)**

Alors que les preuves de l'incidence – positive comme négative – des migrations sur le développement abondent, trop peu de données empiriques justifient pour les décideurs d'intégrer les questions de migration dans la planification du développement. Le projet IPPMD visait à combler ce manque de connaissances en fournissant des éléments fiables, non seulement sur la contribution des migrations au développement, mais aussi sur les moyens de renforcer cette contribution par l'adoption de politiques dans différents secteurs. À cet effet, l'OCDE a élaboré un cadre conceptuel qui étudie les liens entre quatre dimensions migratoires (émigration, transfert de fonds, migration de retour et immigration) et cinq secteurs politiques essentiels : le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; l'investissement et les services financiers ; ainsi que la protection sociale et la santé (graphique 1.1). Le cadre conceptuel faisait également le lien entre ces cinq politiques sectorielles et divers résultats en matière de migrations (tableau 1.1).

Graphique 1.1. **Migrations et politiques sectorielles de développement : une relation bilatérale**Tableau 1.1. **Dimensions migratoires et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD**

	Dimensions migratoires	Résultats en matière de migrations
Émigration	On parle d' émigration lorsque des personnes vivent en dehors de leur pays d'origine pendant au moins trois mois consécutifs. ¹	La décision d'émigrer est un résultat important pour les pays d'origine, non seulement parce qu'elle est susceptible d'occasionner des départs effectifs de personnes à court terme, mais aussi d'accroître les effectifs d'émigrés installés à l'étranger à long terme.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ? (suite)**Tableau 1.1. **Dimensions migratoires et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD (suite)**

	Dimensions migratoires	Résultats en matière de migrations
Transferts de fonds	Les transferts de fonds désignent les transferts internationaux, essentiellement financiers, que les émigrés envoient à ceux qui sont restés au pays. ²	<p>Les transferts de fonds renvoient au volume des fonds reçus et aux canaux utilisés pour transférer l'argent et qui, à leur tour, influent sur la capacité à opérer des investissements à long terme.</p> <p>L'utilisation des transferts est souvent considérée comme une priorité pour les décideurs politiques, qui souhaitent orienter ces derniers vers des investissements productifs.</p>
Migration de retour	Les migrations de retour résultent de la décision de migrants internationaux de rentrer dans leur pays d'origine et de s'y installer de façon permanente ou temporaire.	<p>La décision de retour est influencée par divers facteurs, notamment les préférences personnelles en matière de pays d'accueil, ou des circonstances données dans les pays d'accueil. Qu'elles soient temporaires ou permanentes, les migrations de retour peuvent être bénéfiques pour les pays d'origine, en particulier lorsqu'elles concernent des personnes hautement qualifiées.</p> <p>La durabilité du retour est un indicateur du succès des migrations de retour, qu'elles soient volontaires ou subies, non seulement pour les migrants et leurs familles, mais aussi pour le pays d'origine.</p>
Immigration	On parle d' immigration lorsque des personnes, quelle que soit leur citoyenneté, vivent dans un pays pendant au moins trois mois alors qu'elles sont nées dans un autre pays.	L' intégration des immigrés implique qu'ils jouissent de meilleures conditions de vie et contribuent davantage au développement de leur pays d'accueil et, par extension, de leur pays d'origine.

1. En raison de l'absence de données, le rôle de la diaspora – qui contribue souvent activement au travail des associations de villes d'origine (*hometown associations*) et des réseaux professionnels ou d'intérêt – n'est pas analysé dans le présent rapport.

2. Outre les transferts financiers, ces envois comprennent également les transferts sociaux (les idées, les valeurs et le capital social transférés par les migrants). Bien que ces transferts sociaux forment un aspect important du lien entre migrations et développement, ils excèdent la portée de ce projet et ne sont donc pas analysés dans le présent rapport.

Le cadre méthodologique conçu par le Centre de développement de l'OCDE et les données recueillies par ses partenaires de recherche locaux permettent de combler des lacunes significatives en termes de connaissance du lien entre migrations et développement. En raison de certaines de ses caractéristiques, l'approche IPPMD est sans équivalent ; elle met en lumière l'influence de l'interaction entre migrations et politiques publiques en matière de développement :

- L'étude a été menée dans tous les pays avec les mêmes instruments et pendant la même période (2014-15), permettant ainsi les comparaisons entre pays.
- Plusieurs dimensions et résultats migratoires étaient couverts (tableau 1.1), donnant ainsi une vue d'ensemble complète du cycle migratoire.

Encadré 1.1. En quoi consiste le projet IPPMD ? (suite)

- Un vaste éventail de programmes liés aux politiques menées dans les cinq secteurs clés ont été analysés dans les pays étudiés.
- Grâce à la combinaison d'instruments quantitatifs et qualitatifs, un nouvel ensemble important de données primaires a été recueilli dans les dix pays partenaires :
 1. Une **enquête sur les ménages** couvrant en moyenne 2 000 ménages – avec ou sans migrant – a été menée dans chaque pays. Au total, plus de 20 500 ménages ont été interrogés, soit près de 100 000 individus.
 2. Une **enquête sur les communautés** a porté sur un total de 590 autorités locales et chefs communautaires dans les communautés où le questionnaire sur les ménages a été administré.
 3. **Des entretiens qualitatifs approfondis avec des parties prenantes** ont été menés auprès d'acteurs essentiels représentant les autorités nationales et locales, le monde universitaire, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Au total, 376 entretiens ont été réalisés dans les dix pays.
- Les données ont été analysées en s'appuyant sur des techniques descriptives et de régression – les techniques descriptives afin de déterminer les tendances et corrélations générales entre les variables clés concernant les migrations et le développement ; et les techniques de régression afin d'approfondir la compréhension de ces interactions en prenant en compte d'autres facteurs.

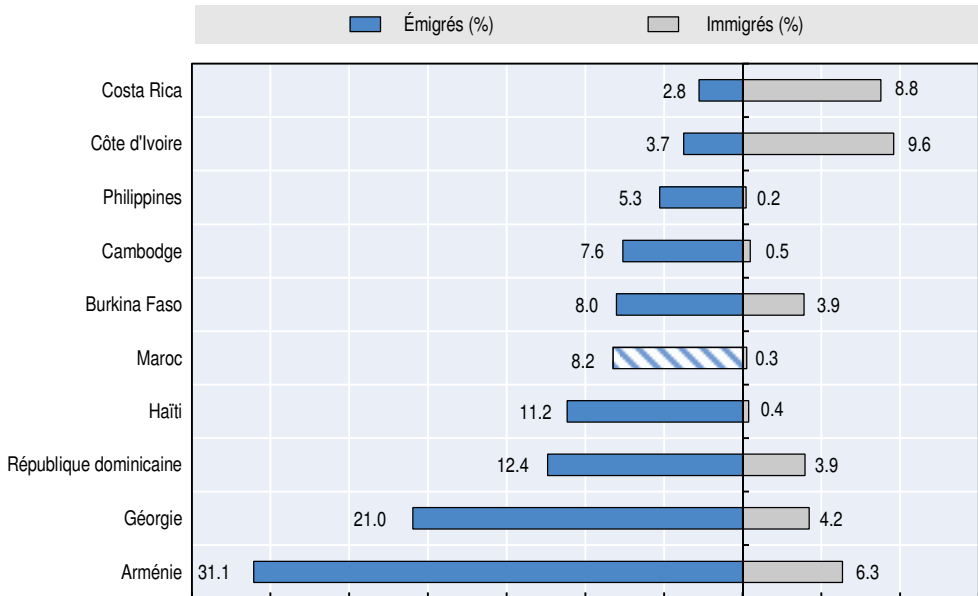
En octobre 2016, le Centre de développement de l'OCDE et la Commission européenne ont organisé à Paris un dialogue consacré aux moyens de tirer avantage de la migration au profit du développement grâce à des politiques plus cohérentes. Cette manifestation a servi de plateforme pour une discussion politique entre des décideurs de pays partenaires, des experts universitaires, la société civile et des organisations multilatérales. Elle a permis de se pencher sur les conclusions et les mesures concrètes qui peuvent accroître la contribution de la migration au développement des pays d'origine comme de destination. Le rapport comparatif entre les pays et les rapports portant sur les dix pays concernés a été publié en 2017 (OCDE, 2017).

Pourquoi le Maroc était-il inclus dans le projet IPPMD ?

Le poids de l'émigration est important au Maroc. Les données des Nations Unies indiquent qu'il y avait environ 2.8 millions d'émigrés en 2015, soit 8.2 % de la population totale du Maroc (graphique 1.2). La Banque mondiale (2017a) estime, quant à elle, à environ 3 millions le nombre d'émigrés en 2013 (9%). Cette proportion est en hausse, puisqu'elle était de 6.4 % en 1990 (DAES des Nations Unies, 2015). Elle représente néanmoins un taux près de la moyenne parmi les

pays partenaires de l'IPPMD. Par ailleurs, le Maroc est de plus en plus un pays d'immigration, même si les chiffres restent bas : les dernières estimations pour 2015 sont de 88 511 immigrés, soit 0.3 % de la population (graphique 1.2). La Banque mondiale estime un total inférieur à 50 771 immigrés, soit 0.2 % de la population (Banque mondiale, 2017a).

Graphique 1.2. **Le Maroc est un pays d'émigration nette**
Nombre d'émigrés et d'immigrés en pourcentage de la population (2015)

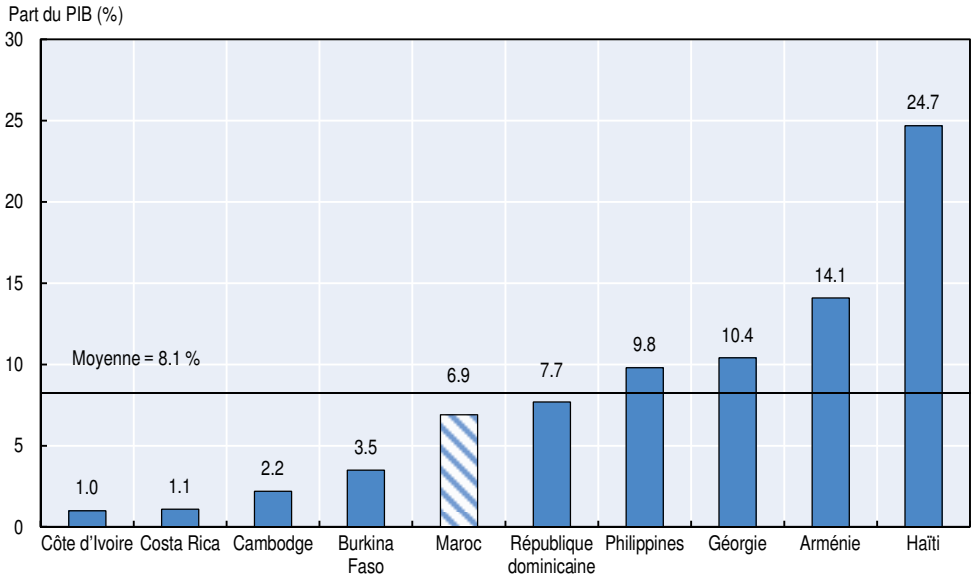


Note : Données tirées de recensements nationaux, d'enquêtes sur la population active et de registres de la population. Source : DAES des Nations Unies (2015), www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.

Les fonds transférés au pays par les émigrés constituent une importante source de revenus pour de nombreux ménages au Maroc. Ces transferts peuvent améliorer le bien-être des ménages migrants et stimuler le développement économique et social, mais le poids total en termes de produit intérieur brut (PIB) reste sous la moyenne comparativement aux autres pays IPPMD. En 2015, l'afflux de transferts de fonds vers le Maroc a atteint 6.9 milliards de dollars américains (USD), soit 6.9 % du PIB (Banque mondiale, 2017b), tandis que le taux moyen était de 8.1 % pour l'ensemble des pays IPPMD (graphique 1.3). Cependant, ces transferts sont stables en pourcentages du PIB depuis au moins l'an 2000 (chapitre 2).

Graphique 1.3. Au Maroc, la contribution des transferts de fonds par rapport au PIB est près de la moyenne

Part des transferts de fonds en pourcentage du PIB, 2015



Source : Banque mondiale (2017b), www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data.

Comment le projet IPPMD a-t-il été mis en œuvre au Maroc ?

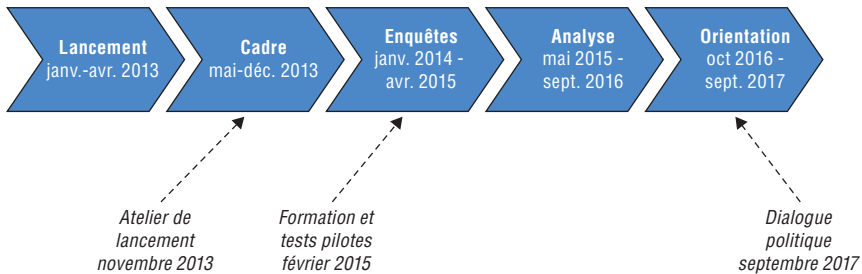
Au Maroc, l'équipe du projet IPPMD a collaboré avec le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI) ainsi que le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration (MCMREAM). Les deux ministères ont donné des informations sur les priorités nationales, les données et les mesures politiques, et aidé à l'organisation d'ateliers nationaux et de rencontres bilatérales. L'équipe IPPMD a également collaboré avec Thalys Conseil S.A.R.L. afin de veiller au bon déroulement du projet. Thalys Conseil S.A.R.L. a contribué à la conception de la stratégie de recherche au Maroc et mené les enquêtes de terrain.

L'équipe du projet IPPMD a organisé des ateliers locaux avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne au Maroc. Les participants aux ateliers et aux réunions ont été interrogés lors des missions au Maroc, ils ont également joué un rôle dans la consolidation du réseau des partenaires du projet et dans la définition des priorités de recherche au sein du pays.

Un atelier de lancement, qui s'est déroulé à Rabat en novembre 2013, a inauguré le projet au Maroc (graphique 1.4). L'atelier a servi de plateforme pour

discuter de l'objectif du projet dans le pays aux côtés des décideurs nationaux et locaux, des représentants des organisations internationales, des organisations patronales et syndicales, de la société civile et du monde universitaire. Les participants ont convenus que le projet doit porter à la fois sur l'émigration et l'immigration au Maroc¹. À l'issue d'un vaste débat plutôt animé, l'équipe du projet IPPMD a décidé de concentrer l'analyse sur quatre secteurs : 1) le marché de l'emploi ; 2) l'agriculture ; 3) l'éducation ; et 4) l'investissement et les services financiers.

Graphique 1.4. Calendrier du projet IPPMD au Maroc



À la suite d'un atelier de formation et d'essais pilotes conduits par les équipes du projet IPPMD et de Thalys Conseil S.A.R.L., ce dernier a collecté des données quantitatives auprès de 2 231 ménages (9 451 individus vivant au Maroc et 1 126 émigrés vivant ailleurs) et 25 communautés, et mené 30 entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes en 2015 (chapitre 3). Le projet s'est achevé en septembre 2017 par un dialogue politique, où des recommandations de politiques ont été proposées et discutées, suivi d'un débat avec les parties prenantes portant sur les actions concrètes à mettre en œuvre afin de tirer le meilleur parti des migrations au Maroc.

Que nous apprend le rapport au sujet des liens entre migrations et développement ?

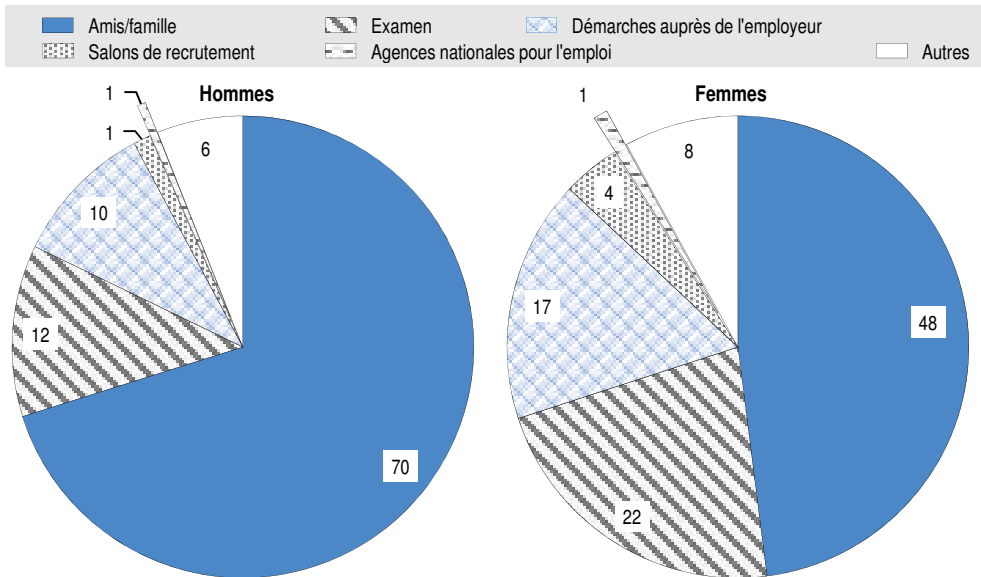
Les conclusions de ce rapport suggèrent que le potentiel de développement offert par les migrations n'est pas pleinement exploité au Maroc. La prise en compte des migrations dans de nombreux domaines politiques peut permettre de tirer avantage de ce potentiel. Le rapport illustre la relation bilatérale entre les migrations et les politiques publiques en analysant comment les migrations influencent les secteurs clés – le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation et l'investissement et les services financiers (chapitre 4) – et comment elles sont dépendantes des politiques mises en œuvre dans ces secteurs (chapitre 5).

Les agences nationales pour l'emploi et les programmes de formation professionnelle ont peu d'influence sur les migrations

Les migrations ont un effet sur le marché de l'emploi. Le Gouvernement marocain a récemment adopté la Stratégie nationale pour l'emploi (SNE) 2015-25 mettant l'emploi au centre des politiques publiques, avec pour principaux objectifs de créer des emplois décents, en particulier pour les jeunes, et de remédier aux disparités régionales et de genre dans l'emploi. Les données IPPMD montrent que les ménages qui bénéficient de transferts de fonds présentent la plus faible proportion de travailleurs adultes, suggérant un lien entre le fait de recevoir des transferts de fonds internationaux et la nécessité de chercher du travail pour les adultes en âge de travailler qui sont restés au pays. Cette tendance concerne les hommes tout autant que les femmes. Les ménages avec un émigré qui ne reçoivent pas de transferts affichent une proportion légèrement plus faible de membres actifs que les ménages sans aucune expérience migratoire.

Graphique 1.5. **Les agences nationales pour l'emploi jouent un rôle mineur dans la recherche d'emploi au Maroc**

Méthodes ayant permis de trouver l'emploi occupé actuellement, dans les secteurs public et privé



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

L'émigration peut être freinée en fournissant les moyens aux travailleurs de trouver un emploi ou d'améliorer leurs compétences. Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer l'efficacité du marché de l'emploi par le biais d'institutions telles que l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (Anapec), les enquêtes IPPMD considèrent l'utilisation de ces

programmes par les Marocains limitée. En effet, moins de 1 % des Marocains (employés dans les secteurs public et privé) dans l'échantillon IPPMD ont trouvé des emplois par le biais d'agences gouvernementales d'emploi (graphique 1.5). La plupart des gens ont trouvé leur travail à travers des amis et de la famille, ou en contactant directement des employeurs potentiels. Ensemble, ces deux méthodes représentent 78 % de tous les adultes interrogés ayant des emplois rémunérés dans le secteur public et privé. L'enquête IPPMD a également révélé que seulement environ 1 % de la population active interrogée avait participé à un programme de formation professionnelle dans les cinq années précédant l'enquête. Parmi les dix pays partenaires du projet IPPMD, le Maroc a eu la plus faible part de personnes qui ont participé à de tels programmes (la plus forte part a été trouvée au Costa Rica à 12%).

Les ménages bénéficiant de subventions agricoles sont moins susceptibles de compter un membre ayant un projet d'émigration

Le Maroc n'est pas une économie principalement agricole, du moins comparé aux autres pays partenaires du projet IPPMD. Cependant, en 2008, il a fait de l'agriculture l'un des secteurs prioritaires pour son développement à court et moyen terme dans le cadre du Plan Maroc vert (PMV), dont la stratégie vise à renforcer la viabilité et la productivité des petites entreprises agricoles en misant sur l'entrepreneuriat ainsi que de faciliter les investissements et les apports de capitaux dans le secteur. Les migrations peuvent aider à élargir et à moderniser le secteur agricole.

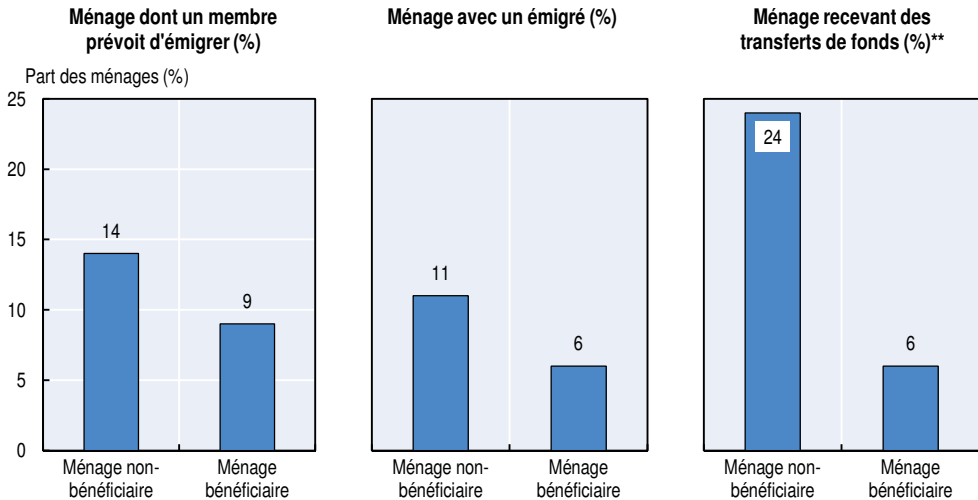
Les ménages recevant des transferts de fonds, par exemple, auront en effet plus tendance à engager des dépenses dans le secteur agricole et à dépenser plus que les ménages ne recevant pas de transferts de fonds. Ce n'était pas le cas pour les ménages avec migrants de retour, puisqu'ils avaient la même tendance que les ménages sans migrants de retour à engager des dépenses dans le secteur agricole et dépensaient des montants similaires. Cela semble indiquer que, si les transferts de fonds permettent en effet de façonner, dynamiser et développer le secteur agricole au Maroc, le pays pourrait tirer profit d'un plus grand investissement des fonds rapatriés par les migrants de retour dans le secteur.

Les politiques agricoles peuvent aider à freiner l'émigration en raison du manque d'opportunités économiques ou professionnelles. Les ménages agricoles bénéficiant de subventions agricoles, par exemple, étaient statistiquement moins susceptibles d'avoir un membre qui envisageait d'émigrer et moins susceptibles d'avoir un émigré actuel que ceux qui ne bénéficient pas de subventions (graphique 1.6), ce qui suggère que les subventions agricoles peuvent réduire le besoin d'émigrer en permettant aux ménages de surmonter les difficultés financières qui auraient pu pousser leurs membres à émigrer en premier lieu. En revanche, les ménages bénéficiant de subventions agricoles sont également beaucoup moins susceptibles de recevoir des transferts de

fonds que les ménages qui ne bénéficient pas de subventions (graphique 1.6). Cela n'est probablement pas attribuable à un effet de substitution entre les fonds provenant des transferts de fonds et des subventions ; les transferts de fonds sont inférieurs en raison de la corrélation négative entre subventions et émigrés.

Graphique 1.6. Les subventions agricoles atténuent l'émigration, mais aussi le niveau des transferts de fonds au Maroc

Part de ménages recevant ou non des subventions agricoles, selon les résultats en matière de migrations



Note : Un test du khi carré a servi à mesurer le niveau de signification statistique entre chaque ensemble de groupes. Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les bourses scolaires sont liées à une probabilité plus faible de compter un émigré dans le ménage

Le Maroc a réalisé des investissements importants dans l'éducation ces 15 dernières années. Le Plan d'action à moyen terme (PAMPT) 2013-16 visait à accroître l'accès à l'éducation, en particulier pour les enfants des zones rurales ; à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'enseignement primaire et secondaire inférieur ; et à améliorer l'efficacité de la gouvernance décentralisée du secteur scolaire. Les transferts de fonds et la migration de retour peuvent aider à augmenter les taux scolaires en aidant les ménages à canaliser le capital financier vers des fins éducatives. Cependant, les données IPPMD montrent que les jeunes des groupes d'âge 15-17 ans et 18-22 ans dans les ménages recevant des transferts de fonds ont moins de chances d'aller à l'école que ceux des ménages ne recevant pas de transferts de fonds. On observe la même tendance en comparant les jeunes dans les ménages

avec et sans migrants de retour : les jeunes au sein des ménages comptant un migrant de retour ont moins de chances d'aller à l'école. Ces différences ne sont en aucun cas statistiquement significatives, mais elles mettent l'accent sur une opportunité manquée pour aider à freiner les taux de non-scolarisation. En outre, les Marocains retournent souvent dans leur pays d'origine ayant acquis une éducation à l'étranger, ce qui peut être une forme de capital pouvant être mobilisée pour des objectifs de développement. Le taux auquel les migrants de retour ont acquis des études à l'étranger est le deuxième plus élevé dans les pays IPPMD.

D'autre part, les ménages qui ont bénéficié d'un programme d'éducation sont légèrement plus susceptibles d'avoir un émigré que les ménages qui n'ont pas bénéficié d'un programme. Cela s'applique à tous les programmes, à l'exception des bourses d'études et de la distribution de manuels gratuits (graphique 1.7). Les ménages bénéficiant d'une bourse sont, d'autre part, moins susceptibles d'avoir un émigré. Les résultats montrent en effet que recevoir une bourse est négativement lié au fait de compter un émigré dans le ménage. Cela peut indiquer que des programmes de soutien, tels que des bourses d'études, pourraient dissuader la migration.

Les programmes d'éducation sont également positivement associés aux transferts de fonds. Une explication possible est que le soutien du gouvernement augmente le rendement de l'éducation, ce qui rend plus attrayant l'investissement dans l'éducation. Les programmes d'éducation gouvernementale peuvent être renforcés par les transferts de fonds et contribuer à accroître l'impact sur le développement des transferts de fonds.

Les ménages ayant des comptes bancaires sont plus susceptibles de recevoir des transferts de fonds

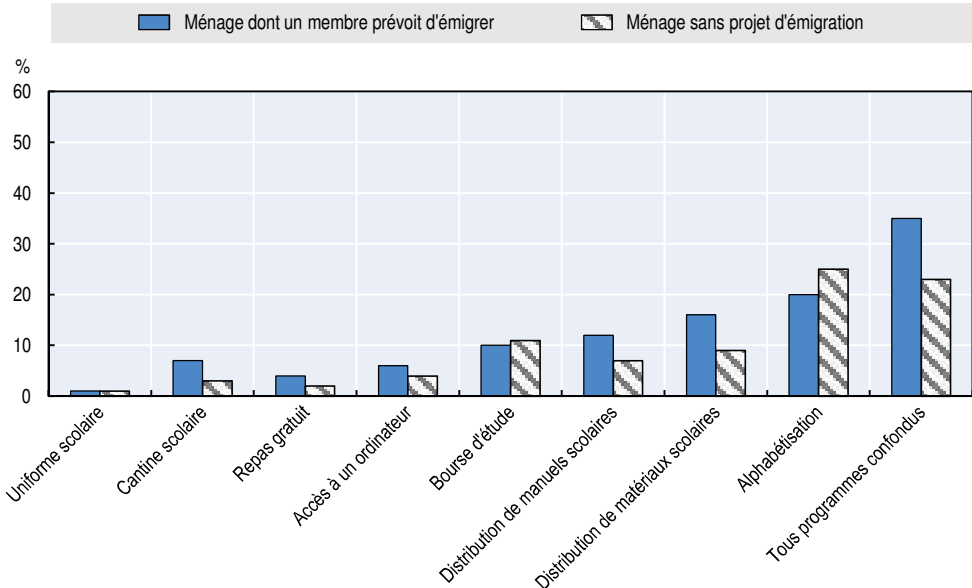
Le système financier au Maroc est dominé par le secteur bancaire, et il est le plus important de la région. En 2011, 39 % des adultes (15 ans et plus) au Maroc avaient un compte bancaire et 31 % ont déclaré qu'ils avaient économisé de l'argent au cours de la dernière année. Cependant, seulement 12 % économisaient de l'argent dans une institution formelle (Banque mondiale, 2017c). Environ 41 % des adultes marocains économisent en utilisant un produit ou un service financier formel, un chiffre supérieur à la moyenne dans la région (18 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord).

La propriété d'entreprises dans l'échantillon IPPMD au Maroc est très faible. Seul 1 % des ménages de l'échantillon (24 ménages) déclarent être propriétaire d'une entreprise. C'est l'une des parts les plus faibles parmi les pays partenaires du projet IPPMD (OCDE, 2017). La propriété d'entreprises est supérieure parmi les ménages ne recevant pas de transferts de fonds et sans migrant de retour. Les ménages recevant des transferts de fonds et les ménages avec migrants de

retour ont plutôt plus de chances de détenir un terrain ou une maison que les ménages sans transferts de fonds ni migrant de retour. Les résultats montrent que les transferts de fonds sont positivement associés à la propriété foncière, surtout en zone urbaine.

Graphique 1.7. Les ménages marocains bénéficiant de programmes éducatifs sont en général plus susceptibles de compter un membre prévoyant d'émigrer

Part des ménages avec enfant(s) bénéficiant d'un programme en faveur de l'éducation (en %), selon qu'ils comptent ou non un émigré



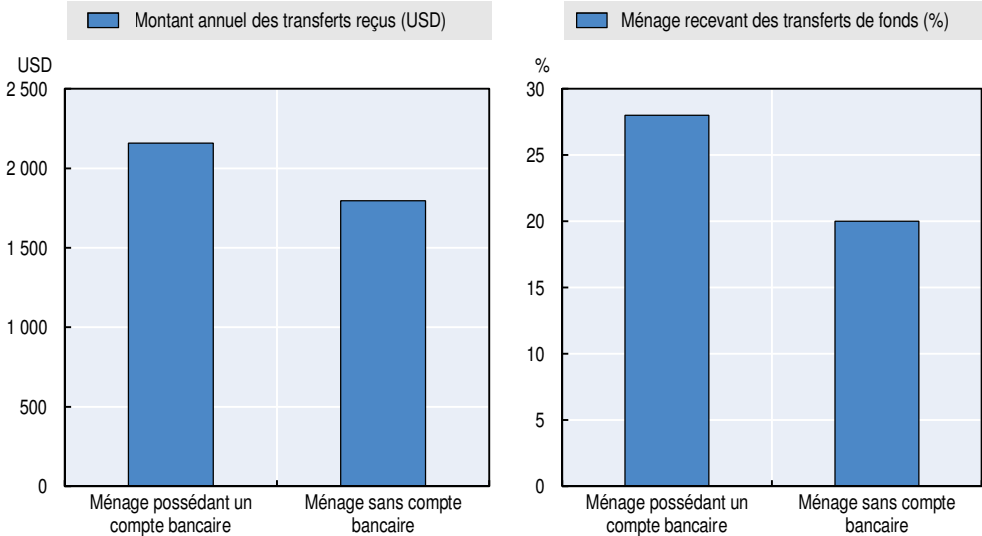
Note : Le questionnaire incluait des questions distinctes pour les bourses d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Les données ont été agrégées afin d'inclure une seule catégorie pour les bourses couvrant tous les niveaux d'enseignement. L'échantillon comprend les ménages avec enfant(s) d'âge scolaire (6-20 ans). Le libellé « Tout programme en faveur de l'éducation » renvoie à l'ensemble des politiques visées dans le cadre de l'enquête, à l'exception des programmes d'alphabétisation. Les programmes touchant moins de 3 % de bénéficiaires n'apparaissent pas sur le graphique.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

L'accès au secteur financier formel peut faciliter l'envoi et la réception de plus grandes sommes de transferts de fonds, notamment par des voies formelles. Les données IPPMD montrent que les ménages ayant un compte bancaire sont plus susceptibles de recevoir des transferts de fonds que les ménages sans compte bancaire (graphique 1.8). Les ménages ayant un compte bancaire reçoivent également des montants plus élevés de transferts de fonds : 2 159 USD en moyenne au cours des 12 derniers mois, contre 1 797 USD pour les ménages sans comptes bancaires.

Graphique 1.8. Les ménages marocains possédant un compte en banque sont plus susceptibles de recevoir des transferts de fonds, et reçoivent des montants plus importants

Part des ménages recevant des transferts de fonds (%) et montant moyen reçu par les ménages au cours des 12 derniers mois (USD), selon que le ménage possède ou non un compte bancaire



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Un cadre d'action plus cohérent peut permettre de libérer le potentiel de développement des migrations

Le rapport affirme que les migrations, à travers les dimensions analysées dans l'étude IPPMD – l'émigration, les transferts de fonds et la migration de retour – peuvent contribuer au développement économique et social du Maroc. Toutefois, ce potentiel de développement ne semble pas être pleinement réalisé. Le pays a besoin d'un cadre politique plus cohérent afin de tirer avantage des migrations au profit du développement. Le Maroc œuvre dans ce sens depuis longtemps. En 1990, il a créé la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger (MRE) et un ministère chargé des MRE, en 2007 il a créé le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), en 2013 il a créé le comité interministériel chargé des MRE et des affaires de la migration. Ces structures publiques ont fait du Maroc un chef de file dans le domaine politique de la liaison entre migrations et développement, et ont permis au Maroc d'avoir une bonne compréhension de ses relations avec sa diaspora. À la lumière de ces institutions, plusieurs ministères bénéficieront d'intégrer davantage les migrations dans leurs domaines de responsabilité – qu'il s'agisse du marché de l'emploi, de l'agriculture, de l'éducation ou de l'investissement et des services financiers – et les effets de leurs mesures en termes de migrations. Le présent

rapport demande qu'il soit tenu compte des migrations lors de l'élaboration des politiques des différents secteurs et des plans nationaux de développement pour le Maroc.

Les sections suivantes proposent des recommandations de politiques pour chaque secteur étudié dans le cadre du projet IPPMD au Maroc. Les recommandations de politiques concernant différents secteurs et dimensions migratoires, qui résultent de l'étude menée sur les dix pays, sont détaillées dans le rapport comparatif IPPMD (OCDE, 2017).

Intégrer la migration et le développement dans les politiques de marché de l'emploi

Les transferts de fonds au Maroc ont un effet sur la main-d'œuvre du ménage, puisque les ménages recevant des transferts de fonds présentent la plus faible proportion de travailleurs adultes. Cependant, bien que l'émigration puisse être freinée avec des politiques du marché de l'emploi bien ciblées, les enquêtes IPPMD considèrent que l'utilisation de ces programmes par les Marocains est limitée. Les recommandations de politiques publiques sont les suivantes :

- Élargir, ajuster et cibler les programmes de formation professionnelle, ainsi que ceux des agences nationales pour l'emploi, pour mieux faire correspondre la demande à l'offre et s'assurer que les émigrés potentiels sont bien informés des emplois salariés formels existants au Maroc.

Tirer profit de la migration en faveur du développement agricole

Les transferts de fonds ont tendance à être canalisés dans le secteur agricole, mais ce n'est pas le cas pour la migration de retour. Parallèlement, les ménages agricoles bénéficiant de subventions agricoles sont moins susceptibles de compter un membre qui envisage d'émigrer et moins susceptibles de compter un émigré actuel, bien que l'effet soit plus statistiquement significatif pour les intentions de migrer. Cela suggère que, bien que les subventions réduisent les plans d'émigration, elles ne se traduisent pas par une réduction réelle de l'émigration. Les décideurs de politiques publiques doivent donc se montrer prudents quant aux moyens utilisés pour mettre en œuvre les programmes destinés à stimuler le secteur, en veillant à ce que les subventions soient canalisées vers une utilisation productive, créant des opportunités pour rester au Maroc. Parmi les recommandations de politiques :

- Faciliter l'orientation des migrants de retour vers des investissements productifs dans le secteur agricole, en mettant en place des infrastructures qui rendent attractifs les investissements dans les zones rurales et en fournissant des incitations financières pour les migrants de retour qui cherchent à investir dans l'agriculture, tels que l'accès aux prêts et aux crédits d'impôt, et le renforcement des compétences entrepreneuriales.

- Veiller à ce que les subventions soient canalisées vers une utilisation productive en les subordonnant aux récoltes à venir, au lieu de les verser à l'avance, ou en les reliant à des actifs fixes (e.g. tracteurs) de façon à inciter les ménages à maximiser le rendement de leur production agricole et rester donc productivement au Maroc.

Renforcer les liens entre les migrations et l'investissement dans l'éducation

Les jeunes des groupes d'âge 15-17 ans et 18-22 ans dans les ménages recevant des transferts de fonds ou avec un migrant de retour ont moins de chances d'aller à l'école que ceux des ménages ne recevant pas de transferts de fonds ou sans migrant de retour. Cependant, les Marocains retournent souvent dans leur pays d'origine ayant acquis une éducation à l'étranger. D'autre part, les ménages qui ont bénéficié d'un programme de bourse scolaire sont moins susceptibles de compter un émigré, mais plus susceptibles d'en compter un s'ils sont bénéficiaires de la plupart des autres programmes d'éducation. Ces conclusions indiquent la nécessité de :

- Veiller à ce que l'éducation et les compétences acquises à l'étranger soient reconnues pour aider les migrants à mieux s'intégrer au marché du travail et à utiliser leurs compétences au Maroc.
- Développer les programmes de soutien à l'éducation dans les régions où les taux d'émigration sont élevés, afin de s'assurer que les jeunes restent à l'école.

Renforcer les liens entre la migration, l'investissement, les services financiers et le développement

Les transferts de fonds et la migration de retour sont canalisés vers les terrains, surtout en zones urbaines, et les maisons, faisant de la migration un vecteur puissant pour accumuler du capital au Maroc. En revanche, ni les transferts de fonds, ni la migration de retour ne semblent augmenter les chances pour le ménage d'avoir une entreprise. De plus, les ménages ayant un compte bancaire sont plus susceptibles de recevoir des transferts de fonds que les ménages sans compte bancaire. Les recommandations de politiques sont les suivantes :

- Soutenir le démarrage d'entreprises créées à partir des migrations en fournissant des prêts aux petites entreprises et des offres de formation en gestion d'entreprise pour encourager les investissements.
- Fournir des informations sur les possibilités d'investissement local aux migrants de retour, à travers des réseaux et des sites d'investissement sur mesure.

Structure du rapport

Le chapitre 2 traite de l'évolution des migrations au Maroc et examine les travaux de recherche actuels sur les liens entre migrations et développement. Il analyse également brièvement le contexte politique et les cadres institutionnels

existants liés à la migration. Le chapitre 3 explique la manière dont les enquêtes de terrain ont été menées et les approches analytiques utilisées aux fins de la recherche empirique. Y sont également présentées les conclusions générales de l'enquête IPPMD sur les modèles d'émigration, de transferts de fonds et de migration de retour. Le chapitre 4 examine quant à lui les conséquences des migrations dans quatre secteurs clés au Maroc : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Enfin, le chapitre 5 aborde la façon dont les politiques adoptées dans ces secteurs peuvent influencer sur les résultats en matière de migrations.

Notes

1. Bien qu'il soit décidé que l'immigration constituerait une partie centrale du projet au Maroc, la collecte de données sur l'immigration s'est révélée problématique et l'immigration a finalement été abandonnée dans l'analyse.

Références

- Banque mondiale (2017a), *Bilateral Migration Matrix 2013* (base de données), Washington, DC, www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data (consulté le 1^{er} avril 2017).
- Banque mondiale (2017b), « Annual Remittances Data (inflows) » (données annuelles sur les envois de fonds – transferts de fonds entrants), *Données de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds* (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migrationremittances-data (consulté le 1^{er} mai 2017).
- Banque mondiale (2017c), *Global Financial Inclusion Database*, <http://datbank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=global-findex> (consulté le 26 juin 2017).
- DAES des Nations Unies (2015), *International Migration Stock : The 2015 Revision*, (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.
- OCDE (2017), *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274136-fr>.



Extrait de :

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264279193-fr>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Évaluation et recommandations de politiques au Maroc », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264279193-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.